

29 septembre 2009

Nantes : réunion de rentrée avec le délégué aux affaires générales

Deux sujets principaux étaient à l'ordre du jour. L'application du plan "grippe" à Nantes et la mise en place des nouveaux badges.

1/ Plan grippe

À Nantes, dans le cas d'un fonctionnement en "mode dégradé simple" (25% d'absentéisme), ne viendraient travailler sur site que 65 agents, essentiellement regroupés à Breil 4. Dans le cas "mode dégradé extrême" (40% d'absentéisme) seuls 35 agents viendraient travailler. Les autres agents "non indispensables", qui resteraient chez eux, seraient considérés "en position d'activité". Il n'y aurait pas de retenue sur les émoluments.

Wikipedia : Fonctionner en **mode dégradé**, c'est tenter de fournir le service jugé indispensable, en manquant de ressources complètes ou fiables ou régulières en personne, transport, énergie...etc. En mode dégradé, l'Ifaac ne recevrait plus de stagiaires, et l'accueil du public par le SCEC ne serait plus assuré.

Les organigrammes ont été préparés par les chefs de service et seront communiqués aux organisations syndicales lors du prochain CTPM. L'administration nous indique que tous les agents qui viendront travailler l'ont accepté sur la base du volontariat et ont tous consenti à communiquer leurs coordonnées personnelles (téléphone domicile, portable, mails personnels...).

La CFDT- MAE en prend bonne note mais se réserve le droit de demander lors du prochain CTPS si la CNIL a autorisé la constitution de ces fichiers très personnels et ce qu'il en sera fait à l'issue de la pandémie...

Enfin, les organisations syndicales ont demandé que soit trouvée une solution beaucoup plus simple que celle proposée par le médecin de prévention et qui imposerait aux agents présentant des symptômes grippaux de se rendre au parking souterrain puis de remonter une bretelle d'accès interdite au public (!) pour enfin arriver à l'infirmerie et recevoir - en cas de symptômes convaincants - un comprimé de paracétamol ...

La CFDT proposera pour sa part que soit simplement disposés à l'entrée de la MAS/infirmerie des masques et gants stériles qu'un agent qui ne se sentirait pas bien pourrait utiliser pour pouvoir rencontrer le médecin.

Incidemment nous avons appris que l'entreprise de nettoyage - qui effectuera un nettoyage renforcé des bureaux dans lesquels des agents malades auront travaillé - devrait deux fois par semaine nettoyer les bureaux... À condition qu'ils soient débarrassés (papiers, documents). A essayer !

2/ Mise en service des badges

Tout s'est accéléré depuis hier. Après le badgage horaire, c'est le badgage de sécurité qui est mis en place depuis ce matin. Il faut juste savoir que cela ne change absolument rien au badgage horaire qui se pratiquera exactement de la même manière. Se rajoutent simplement les passages des accès sécurisés (dont la porte d'entrée principale de Breil 4) où il faut "badger" (sans incidence sur le badgage horaire) pour le passage.

Ces badges, valables également à Paris (à condition d'être habilité dans des services parisiens) remplaceront bientôt les cartes de cantine actuelles. Mais le basculement de l'un à l'autre n'est pas encore réglé.



Syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères

Quelques infos supplémentaires...

- Vaccin grippe saisonnière (pas la grippe A pour laquelle la vaccination serait organisée par la préfecture) : les vaccins sont arrivés à Nantes et la campagne de vaccination devrait bientôt démarrer. La vaccination des conjoints est de nouveau remise en question... A suivre.

- Dépistage du cancer de la peau : la CFDT - soutenue par toutes les OS présentes - a demandé au Délégué que soit mis en place un dépistage, comme cela est fait en faveur des collègues parisiens, même en l'absence de dispensaire à Nantes (rien n'interdit le recours à la médecine de ville). Pas de réponse

- pas de préau pour les fumeurs qui souhaiteraient s'abriter lors de pluie... ce n'est pas prévu par les textes...

- venue de Mme Loiseau, nouvelle DRH, à Nantes le 9.10.2009